



<https://latribunelibre.com/emploi/infirmier-f-h-50>

INFIRMIER F/H

Description

Aboro Consulting recrute pour un établissement médico-social dans le secteur du polyhandicap, un INFIRMIER (H/F)

Vous êtes garant(e) des missions suivantes :

- Recueil des données cliniques, des besoins et des attentes du patient et de l'entourage
- Etablissement du projet de soins et de la planification des activités
- Réalisation, contrôle des soins infirmiers et accompagnement du patient et de l'entourage
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des patients
- Assistance technique lors des soins dispensés par le médecin
- Information et éducation du patient et de l'entourage
- Rédaction et mise à jour du dossier du patient
- Accueil et encadrement pédagogique des étudiants, des stagiaires et des personnels encadrés
- Coordination et organisation des activités et des soins durant l'hospitalisation et lors de la sortie d'un patient ou d'un groupe de patient
- Réalisation d'études et de travaux de recherche et veille professionnelle
- Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux
- Mise en œuvre des procédures d'élimination de déchets

Qualifications

Afin de tenir ce poste vous êtes titulaire du diplôme d'état d'infirmier.

Une expérience dans le secteur du polyhandicap serait un plus.

Qualités requises : Sens du service, adaptabilité, discréetion, rigueur, bon relationnel, sens du travail en équipe, sens de la planification et de l'organisation.

Ce poste est à pourvoir en CDI à Nouméa à temps plein.

Organisme employeur
ABORO CONSULTING SAS

Type de poste
Temps plein

Secteur
ACTIVITÉS DES AGENCES DE PLACEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Lieu du poste
France

Salaire de base
34000 € - **Salaire de base**
39000 €

Date de publication
10 octobre 2024 à 09:02

Valide jusqu'au
09.11.2024

Rémunération annuelle brute de 34,8 K€ brut + reprise d'ancienneté + prime annuelle selon critères d'assiduité + chèque déjeuner. A noter que le taux de charge salariale (net/brut) en Nouvelle Calédonie se situe autour de 14%.

Prise en charge du billet d'avion pour le salarié, mise à disposition le 1er mois d'un logement de fonction situé dans l'établissement, et mise à disposition d'une voiture de service le premier mois.